



COUP D'OEIL

ABBECOURT – MATTENCOURT

LE GROS POIRIER



SOMMAIRE

Le mot du maire	p 1
Le livre d'Abbécourt	p 1
La loi Alur	p 2
La Croisée des Arts	p 2
Système d'alerte	p 3
Tranquillité vacances	p 3
Centre de loisirs	p 4
Rappel « Les Chiens »	p 5
Composteurs	p 6
Travaux	p 7
Le PASS permis citoyen	p 7
Le Très Haut Débit (THD)	p 7
Le saviez-vous ?	p 8
La coulée de boue	p 9
Projet en cours	p 9
Associations	p 10
Etat Civil – Infos pratiques	p 11

LE MOT DU MAIRE

JUIN 2015

Depuis avril la commune est connectée au Très Haut Débit, mais comme vous avez pu le voir dans la presse, le raccordement des habitations n'est pas un long fleuve tranquille.

SFR, le seul FAI (Fournisseur d'Accès Internet) présent sur ce réseau, n'arrive pas à satisfaire la demande, les délais augmentent et les RDV sont régulièrement annulés.

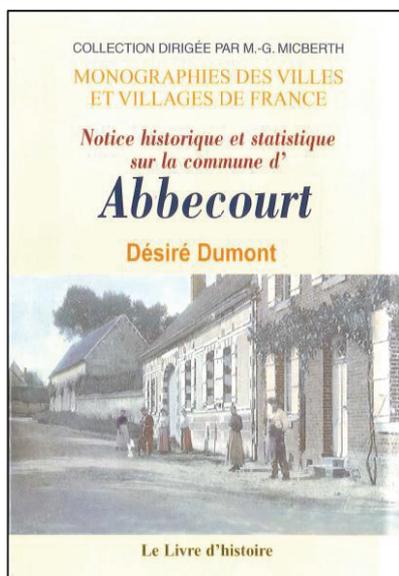
Sachez que tous les problèmes que vous rencontrez, dont j'ai connaissance, sont transmis au SMOTHD (Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit) afin de trouver une solution et améliorer la qualité du service.

Au mois de mai, quelques cambriolages ont eu lieu dans des dépendances à Mattencourt, n'hésitez pas à contacter la gendarmerie et prévenir la mairie si vous êtes victimes d'un vol ou témoin d'une situation anormale.

La commune possède un système d'alerte permettant de prévenir rapidement tous les administrés qui le souhaitent.

En espérant un bel été, je vous souhaite de très bonnes vacances, calmes et reposantes.

J.-J. Anthéaume



Cérémonie du 14 juillet

Mardi 14 juillet 2015 à 10 h 00
place de la Mairie.

La retraite aux flambeaux partira de la place de la
mairie le 13 juillet à 21 h 30
et sera suivie du feu d'Artifice.



L'Histoire d'Abbécourt
par Désiré Dumont.

Disponible en Mairie.
Prix public de 17 €

Rappels d'urbanisme

Des changements concernant les autorisations du sol !!!



La loi **ALUR** (Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové) remanie énergiquement le régime des Plans d'Occupations des Sols (POS) et des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU).

TRANSFERT DE L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS DU SOL

La situation :

À compter du 1er juillet 2015 la DDT n'instruira plus les dossiers d'urbanisme (permis de construire, CU, demandes de travaux, permis d'aménager etc...)



La Communauté de Communes du Pays de Thelle assurera l'instruction des autorisations du sol, à partir du 1^{er} juillet 2015 mais le **Maire signera toujours les documents d'urbanisme**.

Les demandes devront toujours être déposées en mairie.

La CCPT (Communauté de Communes du Pays de Thelle) va prochainement mettre à disposition des communes un logiciel informatique pour le suivi des demandes de Permis de construire et des demandes préalables.

Enfin, un document recensant les démarches principales d'urbanisme sera prochainement diffusé dans les communes.

CROISÉE DES ARTS
CA

EXPOSITION

CAUVIGNY
4 & 5 JUILLET 2015
SALLE POLYVALENTE

ENTRÉE LIBRE
SAMEDI 10h - 18h
DIMANCHE 10h - 18h

RENS. AU 03 44 03 27 71 - CROISEEDESARTS@NEUF.FR - WWW.CROISEEDESARTS.FR

Isabelle Fontaine et le
conseil d'administration de l'association
Croisée des Arts

les participants aux ateliers
ainsi que leurs professeurs,
sont heureux de vous inviter à leur
exposition de fin d'année
Dessin, peinture, sculpture, poterie, mosaïque, patchwork...

Les 4 & 5 juillet 2015
à Cauvigny
(salle polyvalente)

Entrée libre.

Proclamation des Prix du public et tirage de la tombola
Dimanche 5 juillet à 18h

Merci à toutes les communes, écoles et collèges pour leur accueil
tout au long de l'année et de leur soutien.

SYSTEME D'INFORMATION ET D'ALERTE

La Mairie, en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de Thelle a mis en place sur son territoire un système d'information et d'alerte avec la société GEDICOM.

Cette téléalerte est un système automatisé qui permet d'alerter et d'informer les administrés de la commune par mail, SMS ou message téléphonique.

Les messages sont envoyés par la Mairie pour prévenir des administrés d'événements à venir (coupure d'eau, d'électricité etc...), d'alertes en cours (événements climatiques) ou d'informations sur des événements survenus sur la commune (cambriolages, incidents, etc.).

La mise en place de ce système d'alerte et d'information a été faite après déclaration et accord de la préfecture et de la CNIL (Commission Informatique et Liberté). Si vous souhaitez recevoir ces informations, il serait souhaitable que vous communiquiez vos coordonnées téléphoniques (fixe et mobile) et mail en Mairie. Ces informations ne seront pas diffusées et resteront confidentielles.

N'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat de Mairie pour de plus amples informations.

CAMBRIOLAGES : Tranquillité vacances

Sachez que, durant votre absence en juillet et/ou en août, les services de police et de gendarmerie peuvent, sur demande, surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Pour bénéficier du service "Opération tranquillité vacances 2015", vous devez vous inscrire avant votre départ en complétant une "demande individuelle d'inscription" accessible en ligne sur le site du Ministère de l'Intérieur.

Après avoir imprimé le document, il est nécessaire d'indiquer vos nom, prénom, adresse, période d'absence, type et caractéristique du domicile ainsi que la ou les personnes à aviser en cas d'anomalie. Une fois daté et signé, ce document est à remettre à votre commissariat de police ou à votre brigade de gendarmerie.

En cas de retour imprévu ou de modification de la durée de vos congés, le Ministère rappelle de ne pas oublier de prévenir votre commissariat de police ou votre brigade de gendarmerie.





CENTRE DE LOISIRS

VACANCES D'ETE 2015

(lundi 06 juillet – vendredi 31 juillet 2015)

☎ 03 44 89 29 70

Pour chaque sortie, merci d'arriver 10 minutes avant l'heure du départ.

Prévoir : un sac à dos par enfant, casquette, crème solaire, vêtement de pluie (pouvant être mis dans le sac à dos), chaussures type tennis, baskets.

Le pique-nique, le goûter et la boisson sont fournis par le Centre.

SOIREE BARBECUE

Vendredi 24 juillet – 19 h 00 – 22 h 30

Venez écouter des histoires fantastiques autour d'un feu de camp.

A partir de 4 ans

Tarif : 4 € par enfant

Lundi 6 juillet – Vendredi 10 juillet

Mets ton casque d'explorateur et pars sur les traces de Tarzan et Jane au cœur de la jungle pour une semaine d'aventures !

Jeudi 9 juillet

SORTIE AU ZOO DE CERZA

Départ : 8 h 00 - Retour : 19 h 00



Lundi 13 juillet – Vendredi 17 juillet

Après une année bien chargée, détente pour tous !
Matinée : théâtre, mimes. Après-midi : sport, danse et en bouquet final : Parc d'attractions !!!

Jeudi 16 juillet

SORTIE PARC DU BOCASSE

Départ : 9 h 00 - Retour : 18 h 45

Lundi 20 juillet – Vendredi 24 juillet

Tous les étés, tu profites de la plage, mais connais-tu la vie sous-marine ? Nous te proposons de venir la découvrir autour de nombreuses activités.

Jeudi 23 juillet

SORTIE NAUSICAA

Départ : 8 h 00 – Retour : 19 h 00



Lundi 27 juillet – Vendredi 31 juillet

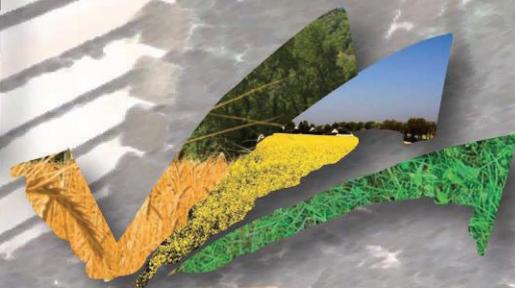
Les vacances, c'est le moment idéal pour les découvertes ! Vous ne les connaissez pas et, pourtant, en Normandie, les bisons vivent paisiblement. Découvrons-les...

Jeudi 30 juillet

SORTIE AU RÊVE DES BISONS

Départ : 7 h 45 – Retour : 18 h 45

Opération COMPOST Bon de commande



A retourner accompagné du règlement par chèque à l'ordre du trésor public
à la Communauté de communes, 7 avenue de l'Europe, 60530 Neuilly en Thelle.

Pour les règlements en espèces vous devez venir déposer le coupon
à la Communauté de communes du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

Photo	Modèle à choisir	Quantité	Prix Unitaire	Total
	Bois de 600 litres		26.40 €	OPERATION DESTOCKAGE ! 17,50 €
	Bois de 300 litres		17.50 €	
	Plastique de 600 litres		26.40 €	Au lieu de 26,40 € Jusqu'à épuisement du stock. Les composteurs de cette promotion ne sont plus garantis.
	Plastique de 400 litres		17.50 €	
	Bio seau		1.50 €	
Total de la commande				€ TTC

NOM : _____ Prénom: _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

2 composteurs maximum par foyer.
Recommandation : 0,8 litre par m² de terrain

Exemple : 750 m² de terrain x 0,8 = 600 donc pour 750 m² de terrain
un composteur de 600 litres est adapté

Communauté de communes du Pays de Thelle
7, Avenue de l'Europe - 60530 Neuilly en Thelle
Tél.03.44.26.99.50 Fax.03.44.26.99.77 - www.cc-paysdethelle.fr



Les travaux du centre de loisirs à la maison du village



Les travaux de remise en peinture ont été réalisés par notre personnel communal et Loïc (notre stagiaire), que nous remercions.



Le PASS permis citoyen

Le permis de conduire est souvent indispensable pour accéder à un emploi ou à une formation, c'est pourquoi le conseil municipal a décidé de signer une Convention de partenariat avec le Conseil Départemental de l'OISE pour financer une partie de ce passeport.

Le soutien sera de 600 € pour les jeunes de la tranche d'âge 18/19 ans en contrepartie d'une contribution citoyenne de 70 heures au service de la collectivité ou d'une association.

Cette aide (sans conditions de ressources) sera versée directement à l'auto-école.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie.

Le T.H.D.

Comme vous le savez, les travaux de déploiement de la fibre optique sont terminés sur notre commune.

Depuis avril, tous les habitants peuvent demander leur raccordement gratuit à cette fibre. Seul SFR-Numéricable est pour l'instant sur le réseau OISE-très haut débit, ce qui suscite un mécontentement chez certains administrés.

Pour mesurer la qualité de ce FAI (Fournisseur d'Accès Internet) et de ses sous-traitants, nous allons mener en collaboration avec le SMOTHD, une enquête de satisfaction sur la commune.

Vous allez recevoir ce formulaire dans vos boîtes aux lettres, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir le renseigner et de le déposer en Mairie.

Cette enquête sera aussi disponible sur les sites de la commune www.abbecourt.fr et du SMOTHD contact-smothd@cg60.fr.

Chaque expérience positive ou négative est enrichissante, votre avis nous permettra de progresser.

Merci pour votre participation.

Le saviez-vous ?

un peu d'histoire...



« **Abbadis-Curia** », ou autrement dit « **Abbecourt** »

En 775, notre village s'appelait « **Ambrico-Curtis** », en 1142 « **Abcurt** », en 1239 « **Abbecort** », en 1280 « **Ville d'Abbecourt** » et en 1401 « **Abbecourt-La-Ville** ».

Notre village aurait pris naissance par l'établissement de quelques colonies qui se seraient formées lors de l'invasion des francs au 3^{ème} siècle, à l'époque où on aurait réalisé le défrichement de forêts.

Au 8^{ème} siècle, le domaine d'Abbecourt fut une des anciennes propriétés de la célèbre Abbaye Saint Denis, près de Paris, comme le montre un acte confirmatif de Charlemagne daté du 26 juin 775 et rédigé à Quierzy-sur-Oise.

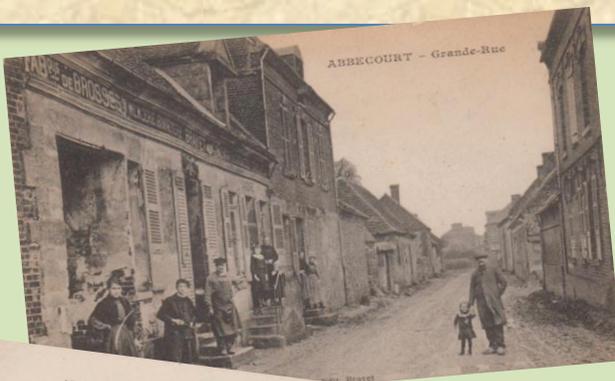


Illustration : Abbaye Saint Denis

A la fin du 13^{ème} siècle, le domaine appartient aux moines de Saint Lucien suite à la donation d'un hôte avec ses dépendances par Jean de May, chevalier, en 1224, et de tous les serfs de Simon de Poissy, chevalier, en 1254. Les moines possédaient les droits seigneuriaux du domaine d'Abbecourt en qualité de Seigneurs Suzerain, mais la terre a été également possédée par quelques fondateurs qui ont porté eux aussi le titre de Seigneur d'Abbecourt : « Messire Nicolle d'Abbecourt », Chevalier Seigneur d'Abbecourt en 1261, « Messire Jean d'Abbecourt », écuyer, qui tenait fief à Beauvais en 1315.

Les moines furent obligés d'aliéner le domaine en 1570 pour satisfaire aux contributions imposées au clergé par le roi Charles IX, sous le pontificat de Pie V. Ce domaine fut aliéné à Jacques Ligier, bourgeois, qui maria sa fille à Messire Brissard, conseiller au Parlement de Paris et qui devint propriétaire et seigneur du lieu. Par la suite, Messire Brissard loua ce domaine à plusieurs cultivateurs. Mais le 18 juin 1703, en vertu d'un arrêt du Grand Conseil, Messire Brissard fut condamné à se désister en faveur des religieux de Saint Lucien de la possession de cette propriété.

L'Abbaye resta paisible propriétaire de son ancien domaine jusqu'à la révolution, époque à laquelle il fut vendu comme propriété nationale à un nommé Lefèvre de Berthecourt le 3 avril 1791. Ce dernier le céda à Monsieur le Comte de Maupéou, Seigneur de Ponchon qui ne put en prendre possession du fait qu'il avait émigré.



Ça s'est passé !!!

Coulées de boues



Dans la soirée du 4 mai, des pluies importantes (70 mm) ont provoqué quelques dégâts sur la commune. Des caves et sous-sols inondés ont nécessité l'intervention des pompiers sur Mattencourt.

Le lendemain, VEOLIA est intervenu pour nettoyer la station d'épuration qui avait été envahie par la boue.

Pascal (notre employé communal) a pour sa part, dégagé la route entre Mattencourt et Montreuil sur Thérain et nettoyé les rues du village.

Il est à noter que les bassins d'orage de la commune ont joué pleinement leur rôle, mais que des anomalies ont été constatées dans les chambres des réseaux enterrés.



Information sur les projets de la Grande rue et de la rue des Rosiers :

Les permis d'aménager ont été accordé le 15 avril 2015.

Les diagnostics archéologiques vont maintenant démarrer, fin juin pour la rue des rosiers et début septembre pour la grande rue.

Les dossiers de consultation des entreprises pour la viabilisation des terrains sont, eux, en cours de rédaction.



La Fanf'harmonie d'Abbecourt vous informe qu'elle réouvrira

sa classe d'initiation musicale lors de la rentrée scolaire de septembre.

Inscriptions : mercredi 09 septembre de 18 h 00 à 19 h 00, salle Vladimir Cosma, mairie d'Abbecourt.

Début des cours : mercredi 16 septembre.

Adhésion : 100 € l'année, 50 % de réduction pour le second enfant d'une même famille.

Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires.

L'année musicale se termine avec la Fête de la musique de l'année suivante.

Cette initiation musicale comprend :

L'apprentissage du solfège et de l'instrument (qui peut être éventuellement prêté par l'association), au 2ème étage de la Mairie d'Abbecourt, Salle «Vladimir Cosma».

Mercredi 16 septembre :

17 h 00 à 18 h 00 : initiation au Xylophone, éventuellement synthé,

18 h 00 à 19 h 00 : Saxophones, Trompettes, Cor, Baryton etc...

Vendredi 18 septembre :

18 h 30 à 20 h 00 : Percussions, Tambours, Batterie, etc.

D'ici là, nous vous souhaitons d'agréables vacances et nous espérons que vous serez nombreux à nous rejoindre.

Si vous souhaitez d'autres informations, contactez le 03 44 89 26 60

COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes est satisfait de la réussite de la **soirée "Années 80"**, c'était l'euphorie ! Il faut dire que le buffet froid était, comme d'habitude, de qualité et très copieux grâce à notre Chef de cuisine Philippe Lecocq. Notre **foire au boudin** du 26 avril, malgré un peu de pluie pendant la journée, a rencontré le même succès que les années précédentes.

Prochaines festivités :

13 juillet : "**Retraite aux flambeaux**" accompagnée par la Fanf'Harmonie d'Abbecourt, départ 21 h 30 de la Mairie.

06 septembre : journée "**Méchoui**" (réservations obligatoires avant les vacances de juillet/Août au 03 44 89 23 67).

03 octobre : la soirée "Loto" est annulée.

06 décembre : "**L'arbre de Noël**" ! Venez nombreux, il y aura une pièce de théâtre "**La concierge de la rue Grogard**" par la compagnie du "Petit Poucet". Et bien sûr, le Père Noël, toujours aussi généreux, viendra avec sa hotte bien chargée de cadeaux et de bonbons. Il passera le matin dans les rues du village pour embrasser les enfants, et, l'après-midi, il se fera un plaisir de les gâter.

Enfin, nous vous rappelons que toute personne qui souhaite rejoindre notre groupe fort sympathique et qui veut passer de bons moments associatifs peut contacter notre Président, Jean Pierre Wanèque, par le biais de la mairie. L'adhésion est gratuite, la bonne humeur obligatoire.



ABBECCOURT LOISIRS vous souhaite de bonnes vacances d'été !

Rendez-vous à la rentrée pour l'Assemblée Générale de l'association !

La date sera communiquée sur le blog :

<http://abbecourt-loisirs.over-blog.com/>

A bientôt !

Le Secrétariat de Mairie sera fermé du 29 juillet au 18 août
Reprise des horaires habituels à partir du 19 août

Téléphone du Secrétariat de Mairie

09 62 60 44 03



www.abbecourt.fr

Horaires habituels du Secrétariat de Mairie

<u>Lundi</u>	09 h 00 – 12 h 00
<u>Mardi</u>	09 h 00 – 12 h 00 et 13 h 30 – 18 h 45
<u>Mercredi</u>	09 h 00 – 12 h 00 et 13 h 30 – 18 h 00
<u>Jeudi</u>	09 h 00 – 12 h 00
<u>Vendredi</u>	09 h 00 – 12 h 00 et 13 h 30 – 17 h 45
<u>Samedi</u>	08 h 45 – 11 h 15
<u>Permanence du Maire ou des adjoints</u>	
<u>Mardi</u>	17 h 15 – 18 h 45
<u>Samedi</u>	08 h 45 – 11 h 15 ou sur rendez-vous

Permanences d'été

Les mardis 4, 11 et 18 août
de 18 h 00 à 19 h 00



Apiculteur amateur

Enlève gratuitement vos essaims d'abeilles

Région **BEAUVAIS** et **LACHAPELLE AUX POTS**

 06 09 82 03 01

03 44 81 22 25

Protégeons les abeilles
et favorisons la biodiversité

ILS SE SONT MARIÉS

13 mai 2015 HÉNAULT Grégory & HAUMONT Arnaud

REMERCIEMENTS

A Monsieur ZAAFARI pour avoir subventionné la totalité des coûts d'impression de ce "Coup d'œil d'Abbecourt".

A Monsieur et Madame BOUDIN, de la société "American Sono", qui ont offert à la commune une Enceinte Active sur roulette de 450 W et des micros, pour la sonorisation des cérémonies et festivités du village.

A tous les habitants qui participent à l'embellissement de notre village en fleurissant les abords de leurs maisons.



URGENCE NAP de septembre !

L'équipe d'animation a besoin de boîtes style "Kiri" pour fabriquer des plumiers avec les enfants.

Merci d'en apporter !

Rédaction : Membres de la Commission Communication & Information et Responsables des Associations

Mise en page : Ginette THOMAS et Christophe BONTEMPS



A3 SERVICES



Le professionnel des services aux particuliers

Tél : 03 44 07 74 26

50%*
déduction
d'impôt

*sous réserve d'éligibilité



A3 services

Tél : 03 44 07 74 26 - Site internet : www.a3services.fr

Tailler vos haies et vos arbres - Tondre votre gazon

Débroussailler - élaguer

L'enlèvement des déchets occasionnés par nos prestations est inclus dans notre prestation

